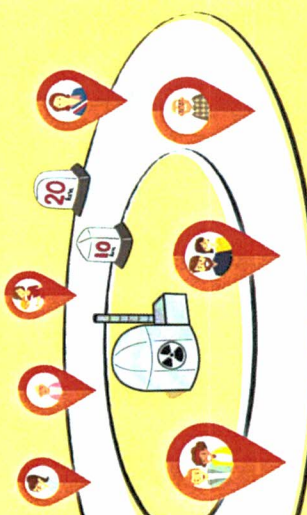


D

Vous résidez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire.



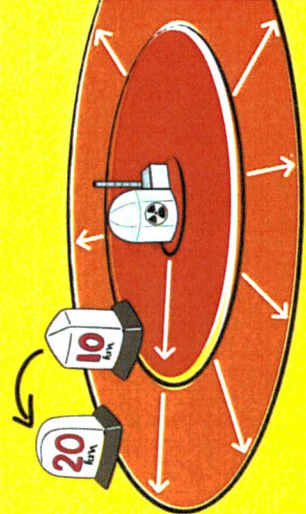
Vous bénéficiez désormais d'un dispositif de prévention spécifique.

Dès septembre 2019, vous allez être informé des bons réflexes à avoir en cas d'alerte nucléaire.

INFORMATION IMPORTANTE

EXTENSION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

Vous êtes concerné !



En 2019, la couverture des Plans particuliers d'intervention (PPI) autour des centrales nucléaires est étendue de **10 à 20 km**. Vous recevez cette documentation parce que vous habitez dans une aire concernée par cette extension.

2 outils dédiés à l'opération pour mieux vous informer



www.distribution-iode.com
 Un site Internet présentant les 6 bons réflexes à adopter, des vidéos pédagogiques et une foire aux questions (FAQ).

0 800 96 00 20
 (appel gratuit)

Des conseillers à votre écoute pour répondre à toutes vos questions, du lundi au vendredi, de 10h00 à 18h30, le samedi de 10h00 à 12h00.

→ www.asn.fr → www.anccli.fr
 → www.edf.fr → www.irsn.fr

